

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Commune - COMBLEUX (1)**  
**AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 21450100900010

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE ORLEANS MUNICIPALE ET  
METROPOLE

**M 14**

**Compte administratif**  
**voté par nature**

BUDGET : Commune de Combleux (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
<b>C - Autres éléments d'informations</b>	
C1.1 - Etat du personnel	37
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	39
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	40
C3.2 - Liste des établissements publics créés	41
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	42
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
<b>D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	44
D2 - Arrêté et signatures	45

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

**POUR MEMOIRE(1)**

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
  - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
    - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
    - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	8 258,80	7 525,20	0,00	733,60
204	Subventions d'équipement versées	28 342,00	28 342,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	169 340,78	48 340,34	0,00	121 000,44
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	27 000,00	0,00	0,00	27 000,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>232 941,58</b>	<b>84 207,54</b>	<b>0,00</b>	<b>148 734,04</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	15 683,11	14 883,11	0,00	800,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
020	Dépenses imprévues	10 000,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>67 683,11</b>	<b>14 883,11</b>	<b>0,00</b>	<b>52 800,00</b>
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>300 624,69</b>	<b>99 090,65</b>	<b>0,00</b>	<b>201 534,04</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	28 342,00	28 342,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>28 342,00</b>	<b>28 342,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>328 966,69</b>	<b>127 432,65</b>	<b>0,00</b>	<b>201 534,04</b>
	<b>Pour information</b>	(2) 0,00			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	16 000,00	38 960,64	0,00	-22 960,64
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	123 298,06	123 298,06	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>139 298,06</b>	<b>162 258,70</b>	<b>0,00</b>	<b>-22 960,64</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>139 298,06</b>	<b>162 258,70</b>	<b>0,00</b>	<b>-22 960,64</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	28 342,00	28 342,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>28 342,00</b>	<b>28 342,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>167 640,06</b>	<b>190 600,70</b>	<b>0,00</b>	<b>-22 960,64</b>

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

## 1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	149 924,14		149 924,14
012	Charges de personnel, frais assimilés	222 059,76		222 059,76
014	Atténuations de produits	6 806,00		6 806,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	38 151,18		38 151,18
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	4 301,25	0,00	4 301,25
67	Charges exceptionnelles	10 909,00	0,00	10 909,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	28 342,00	28 342,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>	<b>432 151,33</b>	<b>28 342,00</b>	<b>460 493,33</b>
	<b>Pour information</b>			<b>0,00</b>
	<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>			<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	14 883,11	0,00	14 883,11
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		28 342,00	28 342,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	7 525,20	0,00	7 525,20
204	Subventions d'équipement versées	28 342,00	0,00	28 342,00
21	Immobilisations corporelles (6)	48 340,34	0,00	48 340,34
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>99 090,65</b>	<b>28 342,00</b>	<b>127 432,65</b>
	<b>Pour information</b>			<b>0,00</b>
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>			<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>197 927,75</b>	<b>149 924,14</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>48 003,61</b>
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	30 000,00	26 255,21	0,00	0,00	3 744,79
60611	Eau et assainissement	1 500,00	1 013,98	0,00	0,00	486,02
60612	Energie - Electricité	13 000,00	12 679,78	0,00	0,00	320,22
60622	Carburants	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
60623	Alimentation	500,00	210,88	0,00	0,00	289,12
60628	Autres fournitures non stockées	4 000,00	3 945,74	0,00	0,00	54,26
60631	Fournitures d'entretien	3 700,00	3 365,44	0,00	0,00	334,56
60632	Fournitures de petit équipement	1 000,00	942,40	0,00	0,00	57,60
60636	Vêtements de travail	700,00	1 129,70	0,00	0,00	-429,70
6064	Fournitures administratives	1 800,00	1 470,85	0,00	0,00	329,15
6067	Fournitures scolaires	2 700,00	2 170,63	0,00	0,00	529,37
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	1 494,86	0,00	0,00	-494,86
611	Contrats de prestations de services	8 000,00	5 716,12	0,00	0,00	2 283,88
6135	Locations mobilières	4 300,00	4 056,86	0,00	0,00	243,14
61521	Entretien terrains	5 100,00	4 723,15	0,00	0,00	376,85
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	11 377,75	6 210,79	0,00	0,00	5 166,96
615232	Entretien, réparations réseaux	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
61524	Entretien bois et forêts	1 800,00	1 050,00	0,00	0,00	750,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	756,92	0,00	0,00	243,08
6156	Maintenance	7 600,00	7 071,24	0,00	0,00	528,76
6168	Autres primes d'assurance	16 500,00	13 406,56	0,00	0,00	3 093,44
6182	Documentation générale et technique	700,00	600,77	0,00	0,00	99,23
6184	Versements à des organismes de formation	1 500,00	83,00	0,00	0,00	1 417,00
6188	Autres frais divers	7 000,00	5 032,66	0,00	0,00	1 967,34
6226	Honoraires	16 000,00	12 172,80	0,00	0,00	3 827,20
6231	Annonces et insertions	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6232	Fêtes et cérémonies	15 500,00	11 214,95	0,00	0,00	4 285,05
6237	Publications	800,00	772,80	0,00	0,00	27,20
6238	Divers	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6241	Transports de biens	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6247	Transports collectifs	1 600,00	640,49	0,00	0,00	959,51
6251	Voyages et déplacements	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6256	Missions	500,00	136,60	0,00	0,00	363,40
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	1 266,67	0,00	0,00	233,33
6262	Frais de télécommunications	1 700,00	1 702,59	0,00	0,00	-2,59
627	Services bancaires et assimilés	200,00	51,15	0,00	0,00	148,85
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	814,40	0,00	0,00	185,60
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6284	Redevances pour services rendus	950,00	927,00	0,00	0,00	23,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	4 000,00	2 980,44	0,00	0,00	1 019,56
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	13 000,00	193,42	0,00	0,00	12 806,58
6288	Autres services extérieurs	12 500,00	12 412,29	0,00	0,00	87,71
63512	Taxes foncières	1 500,00	1 251,00	0,00	0,00	249,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>237 590,00</b>	<b>222 059,76</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 530,24</b>
6217	Personnel affecté par la commune membre	22 000,00	13 008,80	0,00	0,00	8 991,20
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	140,00	113,14	0,00	0,00	26,86
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 500,00	2 433,13	0,00	0,00	66,87
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	400,00	375,29	0,00	0,00	24,71
6411	Personnel titulaire	135 000,00	130 039,92	0,00	0,00	4 960,08
6413	Personnel non titulaire	19 000,00	18 478,61	0,00	0,00	521,39
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	18 000,00	19 888,23	0,00	0,00	-1 888,23
6453	Cotisations aux caisses de retraites	35 500,00	33 210,26	0,00	0,00	2 289,74
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 650,00	728,98	0,00	0,00	921,02
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	482,00	0,00	0,00	-482,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 700,00	1 611,20	0,00	0,00	88,80
6475	Médecine du travail, pharmacie	50,00	200,00	0,00	0,00	-150,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 500,00	1 490,20	0,00	0,00	9,80
6488	Autres charges	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>8 500,00</b>	<b>6 806,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 694,00</b>
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	0,00	1 221,00	0,00	0,00	-1 221,00
73916	Prél / contrib redressement fin. publiques	1 500,00	1 202,00	0,00	0,00	298,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	7 000,00	4 383,00	0,00	0,00	2 617,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>52 861,00</b>	<b>38 151,18</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>14 709,82</b>
6531	Indemnités	26 000,00	25 505,64	0,00	0,00	494,36
6533	Cotisations de retraite	1 200,00	1 082,04	0,00	0,00	117,96

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	33 700,00	51 767,58	0,00	0,00	-18 067,58
70311	Concessions cimetières (produit net)	200,00	800,00	0,00	0,00	-600,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	25 000,00	41 792,31	0,00	0,00	-16 792,31
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	7 000,00	6 640,58	0,00	0,00	359,42
70878	Remb. frais par d'autres redevables	1 500,00	2 534,69	0,00	0,00	-1 034,69
73	Impôts et taxes	419 310,00	438 349,07	0,00	0,00	-19 039,07
73111	Impôts directs locaux	290 000,00	308 220,00	0,00	0,00	-18 220,00
73211	Attribution de compensation	84 502,00	84 502,00	0,00	0,00	0,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	23 808,00	23 808,00	0,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	21 000,00	21 819,07	0,00	0,00	-819,07
74	Dotations et participations	3 000,00	7 175,32	0,00	0,00	-4 175,32
74121	Dotation de solidarité rurale	3 000,00	4 283,00	0,00	0,00	-1 283,00
74718	Autres participations Etat	0,00	453,32	0,00	0,00	-453,32
7473	Participat° Départements	0,00	520,00	0,00	0,00	-520,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	0,00	545,00	0,00	0,00	-545,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	1 374,00	0,00	0,00	-1 374,00
75	Autres produits de gestion courante	9 220,00	13 701,79	0,00	0,00	-4 481,79
752	Revenus des immeubles	9 220,00	13 701,32	0,00	0,00	-4 481,32
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,47	0,00	0,00	-0,47
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>465 230,00</b>	<b>510 993,76</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-45 763,76</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	9 000,00	9 432,72	0,00	0,00	-432,72
7718	Autres produits except. opérat° gestion	8 700,00	9 005,95	0,00	0,00	-305,95
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	4,20	0,00	0,00	-4,20
7788	Produits exceptionnels divers	300,00	422,57	0,00	0,00	-122,57
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		<b>474 230,00</b>	<b>520 426,48</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-46 196,48</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	28 342,00	28 342,00			0,00
7768	Neutral. amort. subv. équip. versées	28 342,00	28 342,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>28 342,00</b>	<b>28 342,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>502 572,00</b>	<b>548 768,48</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-46 196,48</b>
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		52 000,00				

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DJ 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	139 298,06	162 258,70	0,00	-22 960,64
10222	FCTVA	16 000,00	16 736,00	0,00	-736,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	22 224,64	0,00	-22 224,64
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	123 298,06	123 298,06	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>139 298,06</b>	<b>162 258,70</b>	<b>0,00</b>	<b>-22 960,64</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>139 298,06</b>	<b>162 258,70</b>	<b>0,00</b>	<b>-22 960,64</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	28 342,00	28 342,00		0,00
28046	Attributions compensation investissement	28 342,00	28 342,00		0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>28 342,00</b>	<b>28 342,00</b>		<b>0,00</b>
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>28 342,00</b>	<b>28 342,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>167 640,06</b>	<b>190 600,70</b>	<b>0,00</b>	<b>-22 960,64</b>
<b>Pour information</b>		<b>161 326,63</b>			
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16 (1)**  
**LIBELLE : Cimetière**

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
<b>DEPENSES</b>		15 000,00	A	0,00	15 000,00	B
				0,00		534,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	534,00
2116	Cimetières	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	534,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECVETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	C	0,00	0,00	D
			0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
<b>Recettes – Dépenses</b>	C - A	0,00	D - B	-534,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

COMBLEUX - Commune de Combleux - CA - 2021

Nature (Four chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
<b>Total général</b>					<b>330 000,00</b>										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## COMBLEUX - Commune de Combleux - CA - 2021

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et complabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et complabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>26 883,11</b>	<b>I 14 883,11</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>14 883,11</b>	<b>14 883,11</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	14 883,11	14 883,11
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>12 000,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	2 000,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>14 883,11</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>14 883,11</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A9</b>

**A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° opération : 458994	Intitulé de l'opération : Transfert de compétences - défense incendie	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Op. à annuler	Cumul des réalisations au 31/12/N	Date de la délibération : 20/10/2016
			Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser			
		<b>3 704,04</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 704,04</b>	
	<b>DEPENSES (a)</b>							
4581994	Dépenses nouvelles (2)	3 704,04	0,00	0,00	0,00	0,00	3 704,04	
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>Dépenses nettes (a – c)</b>	<b>3 704,04</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 704,04</b>	
	<b>RECETTES (b)</b>							
4582994	Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	3 704,04	0,00	0,00	0,00	0,00	3 704,04	
040	Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>3 704,04</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 704,04</b>	

N° opération : 458995	Intitulé de l'opération : Transfert de compétences - défense incendie	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Op. à annuler	Cumul des réalisations au 31/12/N	Date de la délibération : 20/10/2016
			Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser			
		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
	<b>DEPENSES (a)</b>							
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>Dépenses nettes (a – c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
	<b>RECETTES (b)</b>							
4582995	Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(4) Indiquer le chapitre.

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		81 970,28	0,00	



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE</b>	<b>A11</b>

**RATIO**

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>520 426,48</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

## IV – ANNEXES

IV

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

## C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE</b>	<b>C3.2</b>

**C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS DE COMBLEUX		-		Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	328 966,69	127 432,65	0,00	201 534,04
RECETTES	328 966,69	351 927,33	0,00	-22 960,64
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	575 587,46	477 857,87	0,00	97 729,59
RECETTES	575 587,46	621 950,43	0,00	-46 362,97
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	904 554,15	605 290,52	0,00	299 263,63
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	904 554,15	973 877,76	0,00	-69 323,61

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 9

VOTES :

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 25/03/2022

Présenté par (1) Le Maire.

A Combleux, le 31/03/2022

Le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.

A Combleux, le 31/03/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ALIZON Sylvain, absent, donnant procuration à Isabelle LEGEAS	
ANGOT Trine	
BIANCHIN Bénédicte	
BRUGIERE Coralie	
GABORY Aurélie	
LEGEAS Isabelle	
MORLAT Frédéric	
MOTHU Patrice	
TERRASSE François	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 9

VOTES :

Pour : 9

Contre : 0

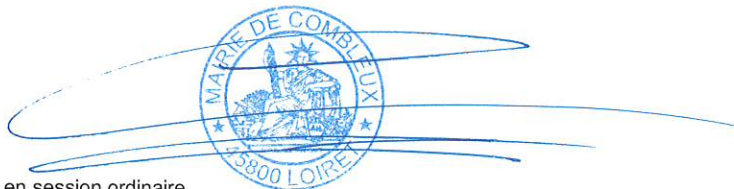
Abstentions : 0

Date de convocation : 25/03/2022

Présenté par (1) Le Maire.

A Combleux, le 31/03/2022

Le Maire



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.

A Combleux, le 31/03/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ALIZON Sylvain, absent, donnant procuration à Isabelle LEGEAS	
ANGOT Trine	
BIANCHIN Bénédicte	
BRUGIERE Coralie	
GABORY Aurélie	
LEGEAS Isabelle	
MORLAT Frédéric	
MOTHU Patrice	
TERRASSE François	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le 05 avril 2022

A, le

A Combleux, le 05 avril 2022

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

